



22 À CHYPRE, LE MUR TOMBE-T-IL ?

TEXTE GILLES BERTRAND, maître de conférence en sciences politiques, Institut d'études politiques de Bordeaux
PHOTO SEAN GALLUP - AFP

Le conflit qui déchire l'île de Chypre depuis les années 1950 s'explique avant tout par l'exploitation des clivages identitaires. Le mur tient encore debout à cause du nationalisme qui domine les vies politiques des deux côtés du mur et des tensions internationales.

En juillet 2019, le Conseil de sécurité des Nations unies devrait renouveler le mandat de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). Une prorogation qui ne fait que se répéter inlassablement tous les six mois et ce, depuis 55 ans. C'est que le processus de réunification de l'île de Chypre, entamé au début des années 2000, semble aujourd'hui dans l'impasse. Notamment parce que le conflit qui déchire cette île de la Méditerranée a de multiples dimensions, qui rendent sa résolution dépendante de paramètres et d'enjeux dont certains dépassent largement le seul destin chypriote. La division de

Chypre résulte d'un conflit entre les nationalismes grec et turc issu du clivage confessionnel entre chrétiens orthodoxes et musulmans. Si à l'origine ce clivage ne donnait lieu à aucun affrontement, l'exploitation des nationalismes par le colonisateur britannique a mené à une revendication de plus en plus forte de l'*Enosis* (l'union de la Grèce) par les nationalistes grecs, et aboutit à un coup d'État. L'armée turque intervint, ce qui provoqua la partition de l'île en 1974, suivie d'un échange de populations.

Cette partition donne la situation que l'on connaît aujourd'hui. Au Sud, qui représente 58 % du territoire, 850 000 habitants, des Chypriotes grecs (80 % de la population avant 1974) et membres de minorités chrétiennes (Arméniens, maronites et catholiques), vivent sous l'autorité de la République de Chypre (RC), seul État reconnu internationalement comme souverain sur l'île ; le Nord, représentant 36 % du territoire, est occupé militairement par la Turquie et compte de 260 à 330 000 habitants, des Chypriotes turcs mais aussi des ressortissants de Turquie dont certains sont aussi citoyens de la République turque de Chypre du Nord (RTCN) auto-

proclamée en 1983. Entre ces deux zones, deux bases militaires souveraines britanniques occupent 3 % du territoire et la zone-tampon, qui mesure 180 km d'Est en Ouest, est placée sous le contrôle de l'UNFICYP. 10 000 personnes y vivent et travaillent. Un seul village intercommunautaire y subsiste : Pyla.

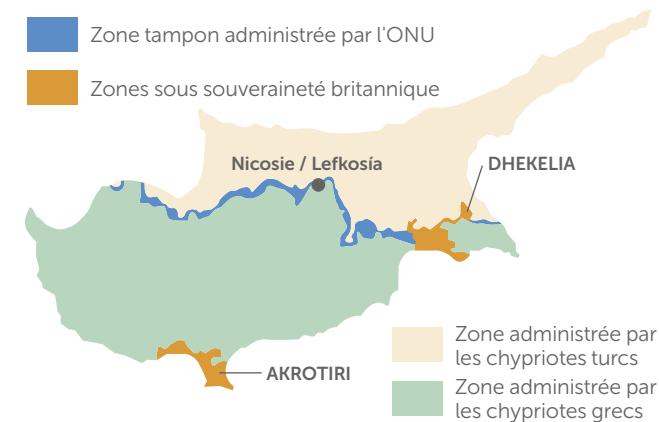
UN CONFLIT INTERCOMMUNAUTAIRE ?

Malgré cet étiquetage intercommunautaire, le conflit a deux autres dimensions. Au sein de la population de l'île, et au-delà des clivages communautaires, il oppose les nationalistes aux partisans du « vivre-ensemble » insulaire (le « chypriotisme ») : de la fin des années 1950 à 1974, les violences intracommunautaires (des nationalistes contre les chypriotes) furent plus nombreuses que les violences intercommunautaires, selon le décompte du géopolitologue canadien Richard Patrick. Verticalement, le conflit met aux prises des partis politiques qui cherchent à conserver leur mainmise clientéliste sur la société et des citoyens qui réclament plus d'autonomie pour la société civile. Les partis sont davantage soucieux de conserver leur électorat, si possible d'une génération à l'autre, que de faire preuve d'audace et d'esprit de compromis pour trouver une solution avec les dirigeants de l'autre communauté. D'où d'interminables cycles de négociation.

Aussi, le mur n'a pas la même signification pour tout le monde. Les nationalistes le considèrent comme un mal nécessaire, qui serait appelé à perdurer ou à disparaître si les Chypriotes turcs et la Turquie acceptaient une réunification sous la forme d'une république dominée par la majorité (les Chypriotes grecs). Pour les « Chypriotistes », au contraire, c'est le « mur de la honte », comparable à celui de Berlin, car ce qui unit les Chypriotes (l'histoire commune, le mode de vie, l'insularité au sens large, etc.) est plus important que ce qui les sépare (la langue et la religion).

PAS DE « BAIN DE SANG »

En 1989, un mouvement pacifiste de femmes a organisé des manifestations spectaculaires pour exiger la libre circulation. Puis, l'une de ses figures, Titina Loizidou, a déplacé la lutte sur le terrain judiciaire, obtenant en 1997 un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme ordonnant à la Turquie de rétablir cette liberté – celle d'installation étant renvoyée à la conclusion d'un accord de paix. Il faut cependant attendre 2003 pour que le nouveau Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, force la main des autorités de la RTCN et ouvre un, puis plusieurs points de passage. Depuis, le rétablissement de la liberté de circulation entre les deux zones n'a pas donné lieu au « bain de sang » que les nationalistes prédisaient. Parallèlement, l'ONU a mis sur la table un nouveau plan de réunification, dit « Annan ». Les partis nationalistes chypriotes grecs sont parvenus à faire échouer ce plan, rejeté par 76 % des Chypriotes grecs le 24 avril 2004 lors d'un referendum.



En zone nord, 65 % des votants l'ont approuvé le même jour. Sur le terrain, on constate quelques avancées à la faveur des alternances politiques : en mars 2007, le mur qui barrait la principale artère historique de Nicosie, la rue Ledra, a été abattu pour laisser la place à... un mur en plexiglas, avant l'ouverture d'un vrai point de passage un an plus tard. Mais la mémoire du conflit demeure problématique et sans processus « vérité et réconciliation », la communauté chypriote turque, principale victime de la décennie 1964-1974, continue de demander des garanties de sécurité, y compris le maintien d'un contingent turc. Ce que les Chypriotes grecs peuvent difficilement accepter. Les partisans de la réunification, eux, pensent que le temps joue contre la réunification car les jeunes générations n'ont plus de passé commun (même très douloureux) intercommunautaire. Les gouvernements de l'UE et la Commission européenne ne peuvent plus prétendre à un rôle de médiateur en raison de leurs mauvaises relations avec la Turquie. Le rapprochement entre la Turquie et la Russie, cette dernière étant favorable aux Chypriotes grecs, n'a joué aucun rôle. Cette influence d'une diplomatie houleuse et changeante ne fait qu'ajouter une nouvelle dimension, de surcroît incertaine, au conflit.

Dates clefs

1878 – 1960

L'île de Chypre est intégrée à l'empire colonial britannique.

1954

À l'ONU, motion de la Grèce sur l'autodétermination de l'île.

1960

Le Royaume-Uni « octroie » l'indépendance de l'île avec un partage communautaire du pouvoir.

1964

Guerre civile. La Force des Nations unies est créée.

1974

La junte militaire au pouvoir à Athènes organise un coup d'État proclamant l'union de Chypre à la Grèce. L'armée turque intervient. La partition de l'île est prononcée, mais non reconnue internationalement.

2017

Malgré l'ouverture de points de passage dès 2003, le 42^e cycle de négociations échoue.